



Situé en bordure de la vallée de la Broye, au sud-ouest de Payerne, en position légèrement dominante sur un renflement de terrain, Fétigny constitue un village-rue très allongé. Ses qualités spatiales, qualifiées de « peu évidentes » par le premier relevé de sites de la Confédération (1991), sont aujourd’hui d’autant moins lisibles que de nouvelles constructions sont venues s’ajouter en périphérie du noyau historique, concentré autour de l’église. Une grande partie des environnements sont ainsi partiellement construits et majoritairement occupés par des bâtiments résidentiels. Fétigny possède néanmoins certaines qualités historico-architecturales, grâce à la présence d’un petit noyau de bâtiments communautaires (ancienne et nouvelle écoles, laiterie). La plupart des fermes historiques ont cependant été fortement transformées.



Statistiques

Commune de Fétigny
Bâtiments: 638
Bâtiments protégés: 18

Qualités de situation



Pas de qualités particulières au niveau de la valeur topographique et du degré d’urbanisation du site.

Qualités spatiales



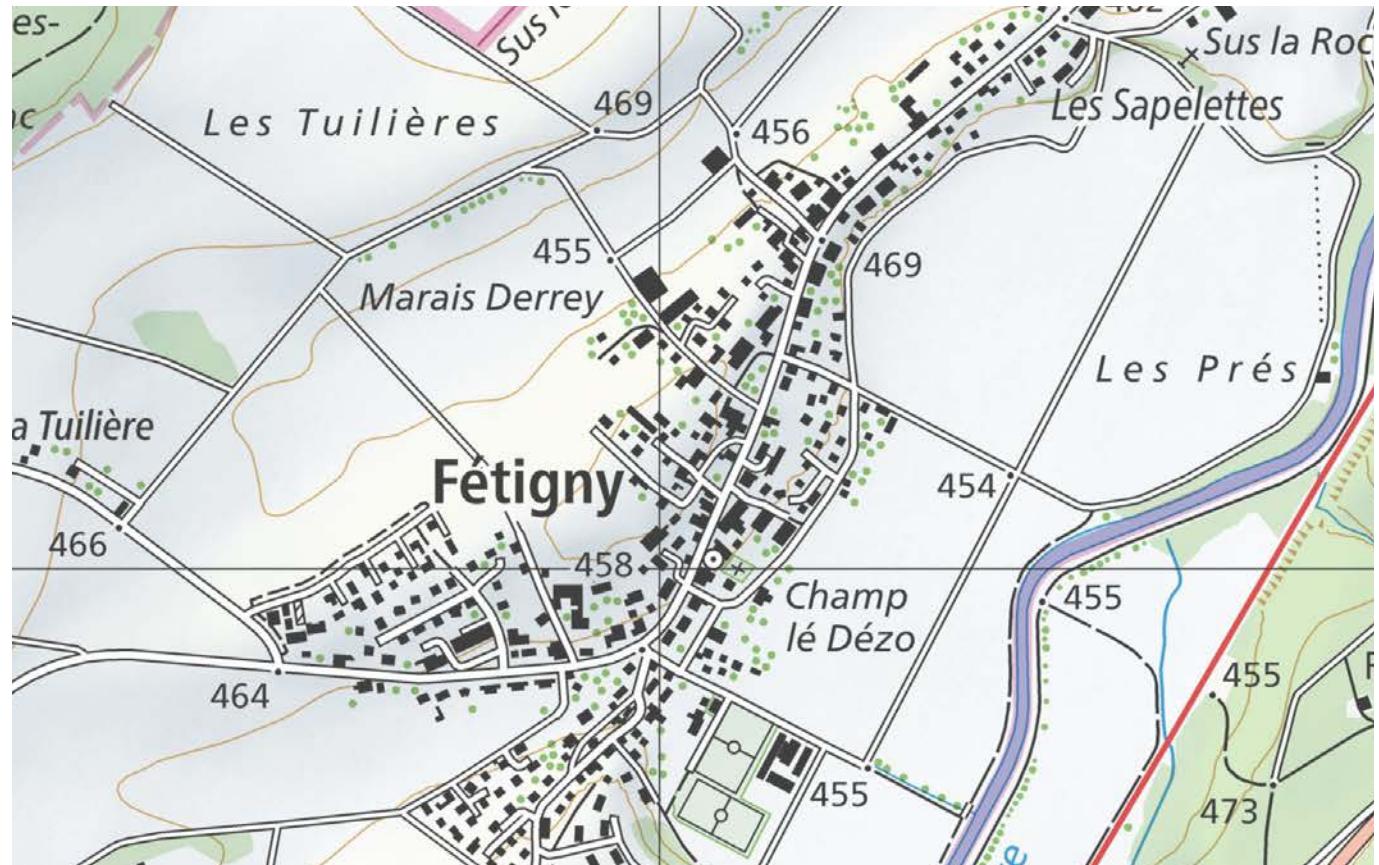
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l’intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



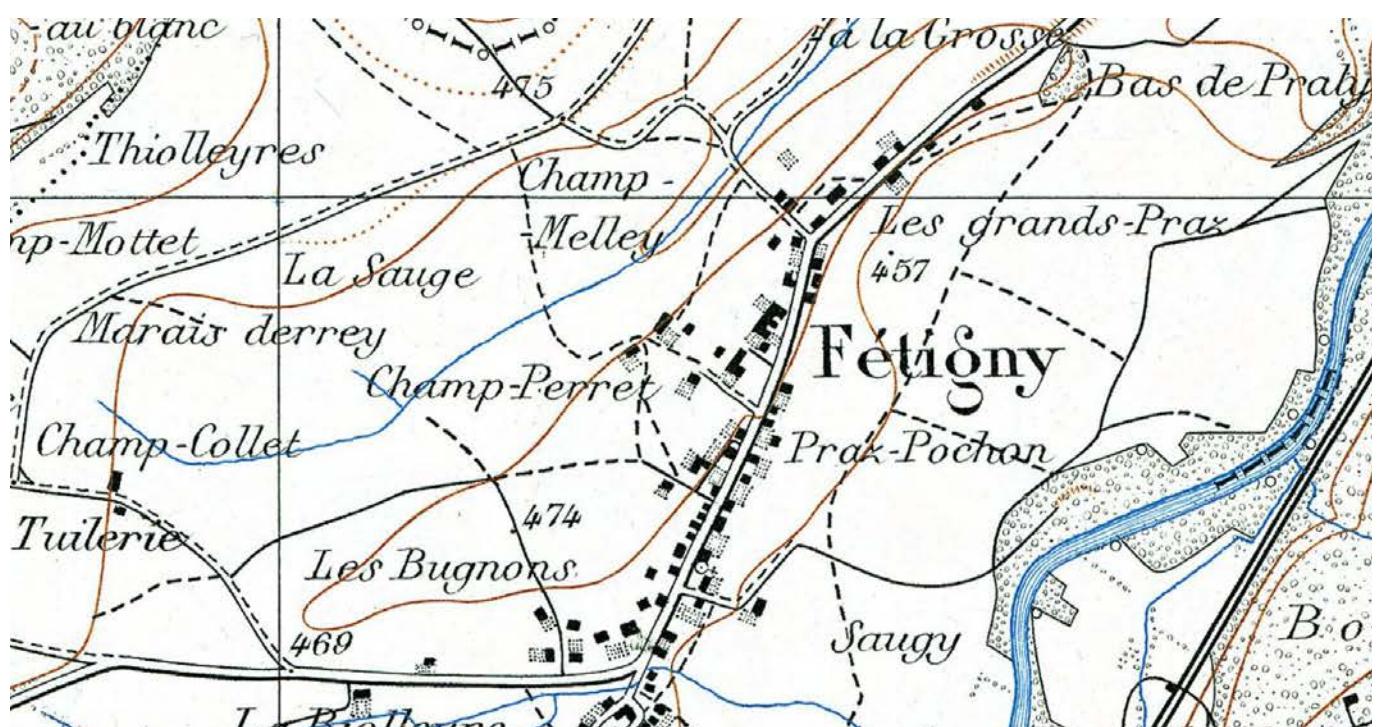
Pas de qualités particulières au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

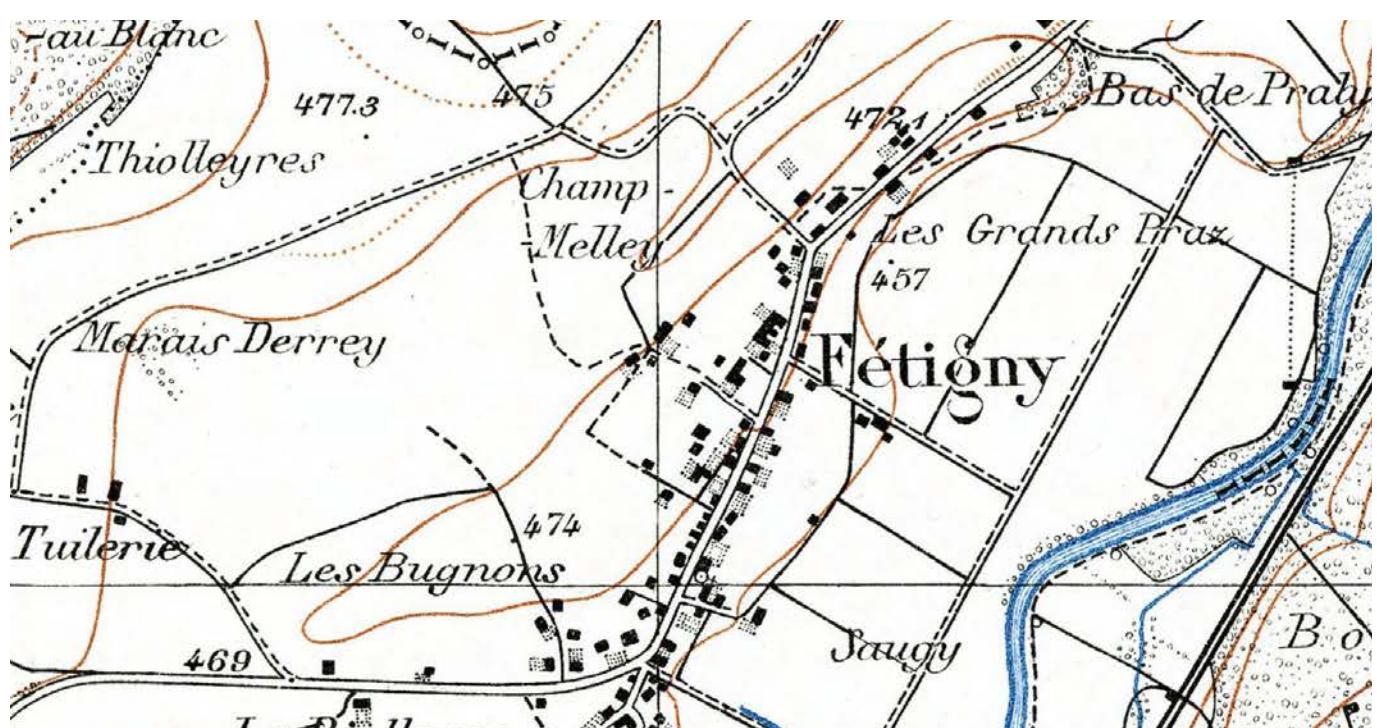


Évolution du site

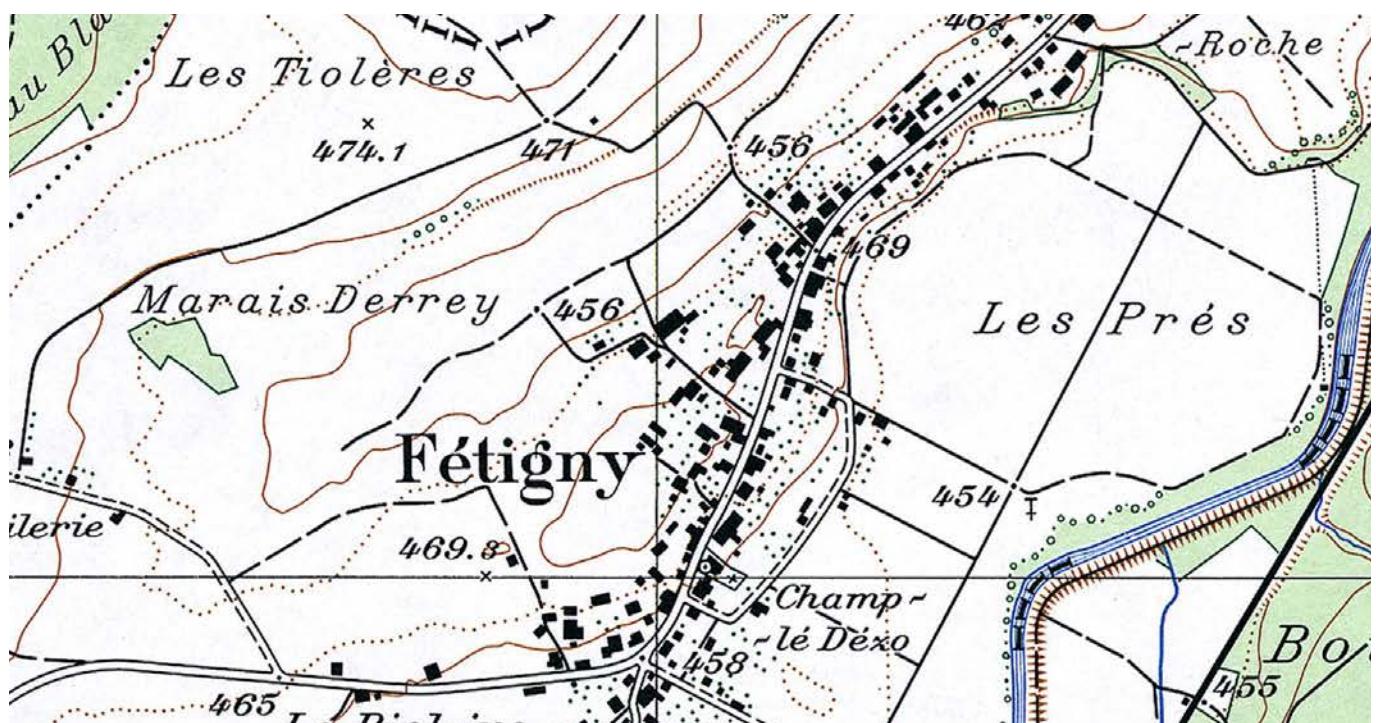
1900



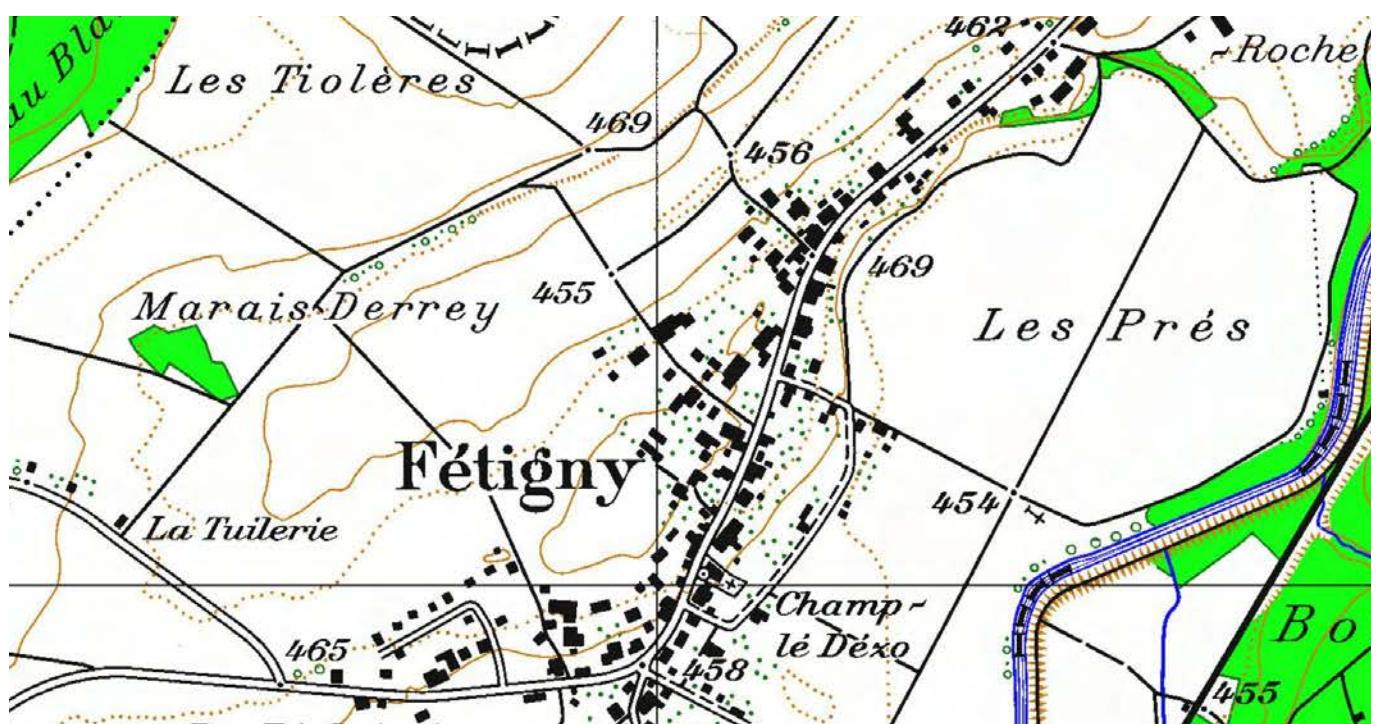
1945



1976



1993



Parties de site



1 Noyau historique. Agglomération agricole à structure linéaire, formée essentiellement de fermes broyardes et d'habitations, 19^e siècle, inscrites dans l'orientation générale du relief, de part et d'autre de la rue principale.



Objectif de sauvegarde

A

Recommendations: les relations spatiales entre les éléments structurants, notamment la disposition assez lâche des gouttereaux de part et d'autre de la route principale, devraient être conservées. Les espaces non bâtis, attenants sur rue, contribuent à l'« effet village » et méritent d'être soignés.

2 Village. Ceinture nord, ouest et sud de l'agglomération historique, de part et d'autre de la route cantonale, tissu hétérogène de fermes, de petits blocs locatifs et de villas familiales, 20^e et 21^e siècles, et quelques constructions plus anciennes.

Partie de site sensible

Recommendations: les constructions sur rue dessinent l'entrée du village. Pour cette raison, les matériaux et teintes ainsi que les espaces extérieurs doivent être pensés en respectant les vues sur le noyau historique, tandis que l'équilibre entre la minéralité du mobilier urbain et l'abondante présence d'éléments végétaux se doit d'être conservé.

3 Terres agricoles. Vastes champs qui bordent l'agglomération à l'est, formant une poche non bâtie entre les deux extrémités résidentielles de Fétigny et la rivière, La Broye.

Objectif de sauvegarde

A

Recommendations: lisible depuis le centre du village, cette échappée est essentielle pour garder une relation visuelle directe avec les rives de la Broye. Il est donc recommandé de soumettre la construction éventuelle de nouveaux bâtiments à des critères de qualités (proportions et dimensions adaptées au site, implantation discrète, par exemple).

Éléments structurants du site



2.3 Maison et grenier



1.5 Croix de mission



1.4 Maison



1.2 Ferme





3.1 Ferme



1.3 Ancienne maison d'école



1.1 Eglise des Dix-Mille-Martyrs-et-Sainte-Marie-Madeleine



2.2 Jardin



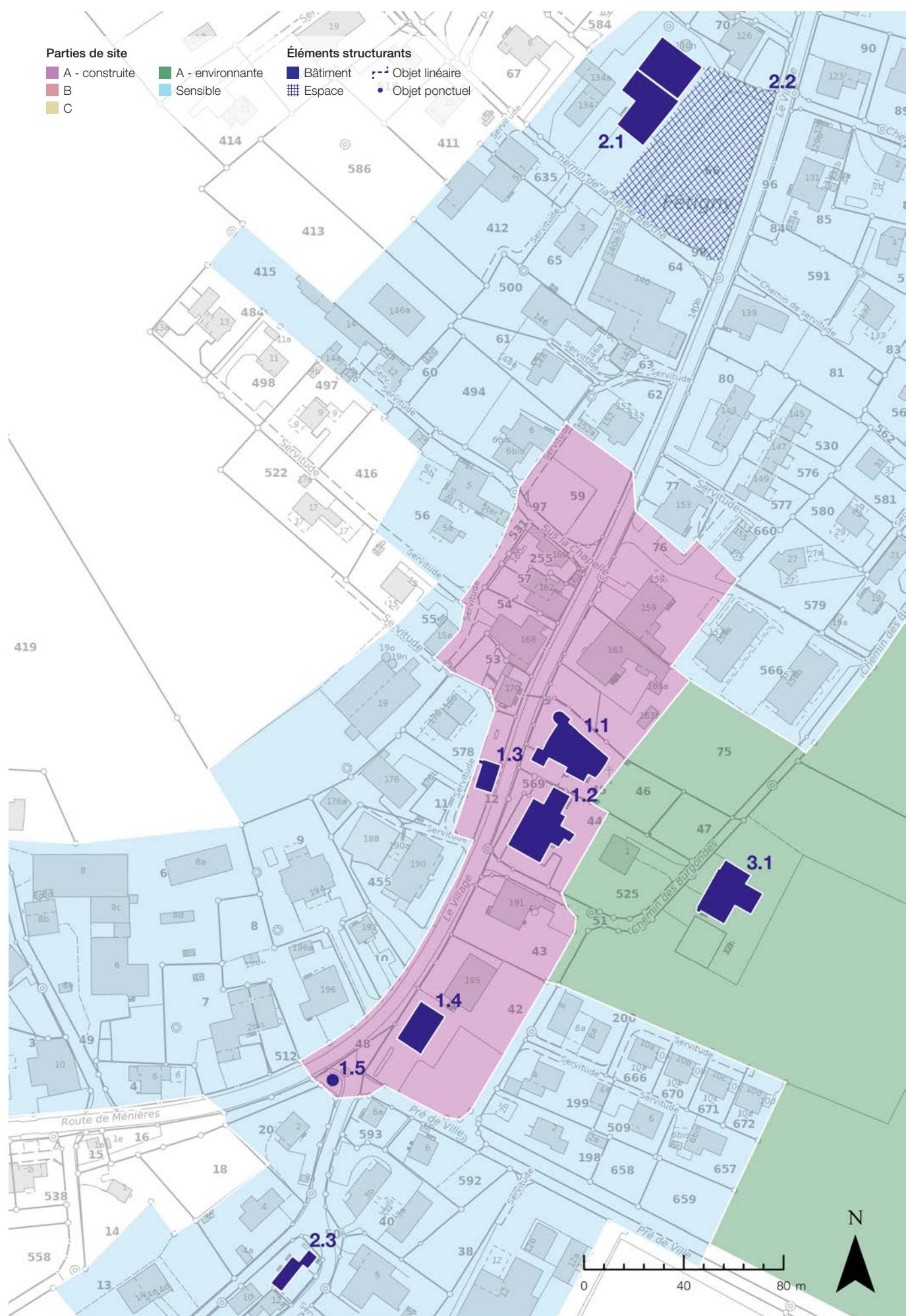
2.1 Fermes accolées



Éléments structurants du site

- 1.1 Église des Dix-Mille-Martyrs-et-Sainte-Marie-Madeleine**, 1948-1949, par Georges Rosset et Marcel Matthey. Construction de plan trapézoïdal, avec façade incurvée, garnie d'une chapelle baptismale et d'un clocher-porche établi sur les fondations du clocher antérieur. Aménagement et polychromie d'origine, répondant aux réalisations du Groupe de Saint-Luc. Il s'agit de la première église du canton réalisée après la Seconde Guerre mondiale. Position centrale, au cœur du noyau historique, le long de la route principale.
-
- 1.2 Ferme**, datée 1805, ancienne propriété de la famille Renevey. Grande ferme en maçonnerie typique de la Broye. Dans l'alignement de l'église.
-
- 1.3 Ancienne maison d'école**, datée 1808; restauration, 2003. Construction de plan rectangulaire en maçonnerie, sur deux niveaux, avec chaînages d'angle en molasse, sous toit à la Mansart. Première école publique construite dans la partie francophone du canton après l'introduction par l'Etat de la scolarité obligatoire, en 1807; actuellement bâtiment de l'administration communale. Position centrale, au cœur du noyau historique, le long de la route principale, juste en face de l'église.
-
- 1.4 Maison**, laissée inachevée jusque vers 1844, pour Pierre-François Renevey; transformations et réaffectation en maison d'école, années 1890. Construction allongée en maçonnerie cossue, à façades symétriques, et comble à la Mansart. Délimite l'extrémité sud du noyau historique.

-
- 1.5 Croix de mission**, datée 1906/1950; rénovation, 2012. Croix fleuronnée en grès coquillier, avec Christ en fonte peint. Situation marquante à l'angle d'un important carrefour, où s'écoulait autrefois le ruisseau de la Biolleyre.
-
- 2.1 Fermes accolées**, datées 1803, anciennes propriétés de la famille Renevey (1843-1971); adjonction, 1852. Construction en maçonnerie, avec façade longitudinale principale sur six axes, percée d'ouvertures à encadrements en grès coquillier, sous comble en bâtière retroussé à demi-croupes. Bel exemple de grande ferme broyarde en maçonnerie. Séparée de la route cantonale par un verger clôturé.
-
- 2.2 Jardin**, ponctué d'arbres, dont un grand tilleul à l'ouest, précédant deux fermes accolées. Espace libre résultant d'un processus de disparition du bâti.
-
- 2.3 Maison et grenier**, début du 19^e siècle et 17^e siècle respectivement, propriétés entre 1818 et 1919 de la famille Renevey. Constructions accolées, en maçonnerie, avec habitation à comble à la Mansart et perron à double volée. Position excentrée, au sud de l'agglomération.
-
- 3.1 Ferme**, laissée inachevée jusque vers 1844. Construction en maçonnerie cossue, à deux niveaux et comble à la Mansart. Isolée et bien en vue, en contrebas de l'église.



Aménagement du territoire

Plan directeur communal

Le développement des zones à bâtir se fait dans des secteurs peu perceptibles depuis le noyau historique. Il n'y a donc pas de conflit entre le relevé SCRoL et le plan directeur communal.



Plan d'affectation des zones

Les zones d'affectation du plan d'aménagement local n'entrent pas en conflit avec le relevé du SCRoL. Seuls quelques espaces libres, situés en zone "centre village", au sud du site, méritent une attention particulière en adaptant les constructions selon les recommandations décrites dans la partie de site 3.



Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA